

Yverdon-les-Bains, le 10 juillet 2020

Rue de la Plaine : installation de « parklets » mise à l'enquête

La Municipalité d'Yverdon-les Bains a pris la décision de réaliser des aménagements ponctuels à la rue de la Plaine, afin d'offrir aux usagers des espaces publics de qualité dès la rentrée scolaire. Pour atteindre cet objectif, l'installation de trois « parklets » est mise à l'enquête dès aujourd'hui, avec l'objectif de les inaugurer mi-septembre.

La Ville d'Yverdon-les-Bains souhaite faire évoluer la rue de la Plaine en donnant plus de place aux piétons afin de renforcer la vivacité économique de ce lieu, en continuité des rues commerçantes de la vieille ville. Anticipant la suppression de places de stationnement prévue dans le cadre du projet de construction du parking Place d'Armes, la Municipalité propose d'engager dès septembre une démarche progressive, qui consiste à installer des espaces publics pour élargir les trottoirs. Ce type d'aménagement, appelé « parklet », est un concept né en Californie au début du 21^e siècle. Facile à mettre en place, divers programmes peuvent s'y développer : espaces de repos, terrasses, espaces verts, places de jeux, terrains de sport, parkings vélos, espaces culturels. Ces transformations ponctuelles pourront à terme se développer à divers endroits de la rue de la Plaine, impliquant les commerçants riverains dans leur conception et leur programmation.

Pour amorcer la démarche, trois « parklets » seront installés par les services municipaux cet automne, sous réserve du résultat de la procédure d'enquête, lancée aujourd'hui 10 juillet. Un parklet prendra place en face de la fontaine dans la partie centrale de la rue et deux le long des trottoirs à la hauteur des n° 11 à 13 et 10 à 12. Ces trois installations permanentes combineront des assises et de la végétation qui évoluera au fil des saisons, offrant des respirations conviviales visant à accroître l'attractivité du secteur. Chaque installation proposera un programme différent :

- un espace de détente équipé de livres à échanger près de la fontaine ;
- un lieu de rencontre matérialisé par un grand banc aux méandres accueillants, équipé de points d'observation mettant en vedette le patrimoine bâti de la rue de la Plaine ;
- un dispositif de « chambrettes » permettant l'immersion dans une nature foisonnante, offrant quelques instants d'évasion et de déconnexion en plein centre-ville.

L'ensemble de ces installations entraînera la suppression de six places de stationnement. Il sera réalisé dans une enveloppe budgétaire de Fr. 50'000.-.

La Municipalité est très heureuse de pouvoir proposer ces lieux inédits et centraux afin de renforcer l'attractivité des rues commerçantes du centre-ville et de favoriser les rencontres et le renforcement des liens sociaux.

Annexe : dossier de plans